

ANNEXE

I - Nature des travaux : **Eclairage Public**

II - Lieu des Travaux :

COMMUNE de : **VILLEBLEVIN**

Lieu : Rue Régnier

III - Contenu des travaux :

Fourniture et pose de 5 luminaires 100 W SHP

IV - Coût prévisionnel (Devis de l'entreprise majoré de 10 %)

H.T.	3 200,00 €
T.V.A. 19,6 %	627,20 €
T.T.C.	3 827,20 €

V - Participations financières :

	S.I.E.R.		COMMUNE
- S.I.E.R. 50% H.T.	1 600,00 €		
- COMMUNE		50% H.T.	1 600,00 €
- T.V.A. 19,6 % à budgétiser (récupérable sur le FCPTVA)			627,20 €
	1 600,00 €		2 227,20 €

Règlement : acompte de à la première situation de travaux

A réception du décompte définitif, le SIE émet à l'ordre de la Commune, un titre du montant total T.T.C. des travaux déduction faite à l'acompte, et un mandat correspondant au montant de la subvention (plus pièces justificatives)

Le Maire

Le Président